

neur de représenter une circonscription dont la moitié des électeurs habitent à l'intérieur des limites de la ville, je n'ai certes pas l'intention, monsieur l'Orateur, de déprécier les efforts légitimes de Hamilton en vue d'obtenir le meilleur aéroport possible au meilleur endroit possible. D'autre part, l'affection que je porte à ma ville natale et ma volonté de participer à son progrès ne me font pas oublier les besoins et les droits de ceux qui habitent aux approches de Hamilton et de cet aéroport agrandi. Le ministère des Transports est le premier à reconnaître qu'il veut améliorer les installations en vue d'aménager un aéroport régional. Nous savons qu'il a tenu des réunions, dont on a parfois exclu même des députés, avec des fonctionnaires de la ville de Hamilton. Cependant, qu'en est-il des gens d'Ancaster, Binbrook, Stoney Creek, Saltfleet, Glanford et Mount Hope? Eux aussi ont voix au chapitre. Ils ne profiteront pas aussi directement ou substantiellement d'un aéroport amélioré. Or, on suppose qu'ils en souffriront davantage à cause de l'expropriation des terrains et des maisons, du bruit et de la pollution de l'air.

J'invite le ministre des Transports, son secrétaire parlementaire et les hauts fonctionnaires de son ministère à se rendre dans ces collectivités où se trouvent les régions résidentielles les plus belles et les plus paisibles au pays. Je les exhorte, en outre, à songer aux répercussions des plans actuels d'expansion sur ces collectivités et leurs résidents. Je demande donc tout simplement non pas que l'on renonce aux projets d'amélioration de l'aéroport, ni même que l'on rejette d'emblée les projets actuels, mais que l'on réexamine ces projets et que l'on considère honnêtement et consciencieusement les autres emplacements possibles de l'aéroport. Que le ministère examine les emplacements possibles où le terrain coûte moins cher, où il y a moins d'habitants, où l'espace serait suffisant pour permettre une planification à long terme, et où l'on peut tracer des trajectoires de vol qui épargneraient aux régions habitées la pollution atmosphérique et acoustique. Je propose que cela se fasse par voie d'audiences publiques.

Mon nouveau député, monsieur l'Orateur, j'ai déjà une expérience suffisante des frustrations de la vie parlementaire quotidienne pour me méfier des comités, des commissions, des enquêtes et même des audiences.

Des voix: Bravo!

M. O'Sullivan: J'ai appris aussi à me méfier des secrétaires parlementaires.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: De certains d'entre eux, du moins.

M. O'Sullivan: Je fais uniquement confiance aux ministres. D'après le secrétaire d'État (M. Faulkner), nous apprendrons dans quelques semaines combien de subventions Perspectives-Jeunesse ont été approuvées dans la circonscription de Hamilton-Wentworth. Je reconnais également que la tenue d'audiences publiques peut retarder les travaux de construction de l'aéroport, où qu'il soit situé. Toutefois, ces projets pour l'aéroport engagent l'avenir, monsieur l'Orateur, et je suis persuadé qu'un bref délai en vue d'effectuer une étude minutieuse serait utile dans les années et peut-être les décennies à venir, alors que tous les résidents de la région de Hamilton-Wentworth subiront les effets des décisions prises aujourd'hui. Une autre raison pour laquelle je voudrais que ces audiences soient publiques et qu'elles soient convoquées par un tiers parti impartial et respecté est qu'elles réuniraient le gou-

Aéroports

vernement et la population ou, devrais-je dire, rapprocheraient le gouvernement de la population.

Monsieur l'Orateur, je ne serais pas trop étonné si, répondant à cette motion au nom du ministère des Transports, le secrétaire parlementaire affirmait que le ministère a effectivement envisagé d'autres emplacements et a certes dialogué longuement avec la population. Ce serait une rédite. S'il en est ainsi, pourquoi le ministère refuse-t-il de divulguer tous les documents concernant les études effectuées au sujet des autres emplacements? Si le ministère continue de prétendre qu'il a suffisamment dialogué avec le public, je dois en déduire qu'il n'a tout simplement pas aimé le peu qu'il a entendu et ne veut pas que le sentiment des résidents de l'endroit dérange ses projets qui ont été mis au point par des fonctionnaires à Ottawa et à Toronto qui n'auront jamais à vivre près de ce qu'ils auront créé.

En théorie, l'agrandissement de cet aéroport, ou de tout autre, devrait être accueilli par le public, avec compréhension, bienveillance et collaboration mais si le gouvernement espère une telle réaction de la part du public, il doit d'abord annoncer ses intentions en toute sincérité et sans réserve. Peu important les causes, le ministère n'a pas satisfait à ces conditions et je crains que cette omission n'ait engendré la méfiance et l'hostilité. Dans son propre intérêt, mais aussi dans celui des résidents en cause et de la démocratie, je prie le ministère de démontrer sa bonne foi en s'expliquant volontiers avec ces gens, en les écoutant et en tirant les leçons qui s'imposent de ce dialogue.

Pour toutes ces raisons, monsieur l'Orateur, et pour d'autres que le temps ne me permet pas d'exposer, je propose cette motion et je sais gré à la Chambre de sa considération.

• (1610)

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, si important que soit l'aéroport, une autre question l'est bien davantage et je suis certain que le député dont nous étudions la motion en conviendra. Cette question bien plus importante est le fonctionnement d'un des comités de la Chambre. Le député qui vient de présenter une motion à la Chambre a raison de se méfier des comités, car cela tient de près avec ce que je vais dire.

Un des comités de la Chambre essaie d'escamoter la question pour laquelle on a exprimé une préoccupation à la Chambre, c'est-à-dire le rapport annuel que soumet le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au comité permanent des affaires indiennes et du Nord canadien. Ce qui était prévu, c'est que le comité ferait une étude approfondie de l'ensemble de la question des droits aboriginaux. Le comité a sauté à pieds joints par-dessus cette question et en fait traite toutes sortes d'autres sujets—ce qui est son droit, puisqu'il est saisi des prévisions budgétaires du ministère.

Il y a une motion qui est beaucoup plus appropriée. Inscrite au nom de mon ami des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth), elle tendrait à instituer un comité pour enquêter exclusivement sur la question des droits des autochtones. Il s'agit là d'un sujet beaucoup plus important que bien d'autres que nous étudions à la Chambre. Par conséquent, je propose, appuyé par mon ami d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent):